

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 3 février 2004, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Daniel Guillotte, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Josée Lacoste, Monique Lalonde, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Yves Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : monsieur Jean-François Rabouin.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert directrice générale, France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières et directeur du Service des ressources humaines par intérim, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-127-02-04 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1. Première séance du nouveau Conseil des commissaires tenue le 25 novembre 2003
 - 3.2. Séance ordinaire tenue le 2 décembre 2003 et séances en ajournement tenues les 16 décembre 2003 et 13 janvier 2004.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivis à la dernière séance
 - 4.2. Mot de la directrice générale
 - 4.3. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Formation du Comité d'évaluation de la directrice générale
 - 6.2. Modification de la composition de comités :
 - 6.2.1. Comité de travail de l'organisation scolaire
 - 6.2.2. Comité de travail du transport scolaire
 - 6.2.3. Comité rayonnement et communications
 - 6.3. Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP 2004-2005 à 2006-2007, de la Liste des écoles et des centres 2004-2005 et amendement à l'acte d'établissement d'écoles ou de centres
 - 6.4. École Mère-Marie-Rose - parc-école / autorisation d'emprunt
 - 6.5. Modification de bail – Corporation Rudolf-Steiner (école de la Roselière) / adoption
 - 6.6. Carte de crédit corporative
 - 6.7. Rémunération des commissaires / modification
7. Information :
 - 7.1. États financiers / rapport du vérificateur externe
 - 7.2. Comité de travail de l'organisation scolaire / rapport
 - 7.3. Comité de travail du transport scolaire / rapport
 - 7.4. Demandes de révision d'une décision / rapports
 - 7.5. Centre Montérégien de réadaptation / entente de partenariat
8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS- VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES :

Première séance du nouveau Conseil des commissaires tenue le 25 novembre 2003, de même que la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2003 et les séances en ajournement tenues les 16 décembre 2003 et 13 janvier 2004.

C-128-02-04

Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter le procès verbal de la première séance du nouveau Conseil des commissaires tenue le 25 novembre 2003, et ce, tel que rédigé,

et, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2003 et les procès-verbaux des séances en ajournement tenues les 16 décembre 2003 et 13 janvier 2004, et ce, tels que rédigés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivis à la dernière séance

Madame la présidente cède la parole à madame Monique Hébert, directrice générale.

Madame Hébert fait état des suivis effectués dans les dossiers suivants : actions préventives en toxicomanie, Urgence-neige, calendrier des rencontres des comités de travail du Conseil des commissaires, frais de déplacement des commissaires lors des comités de travail du Conseil des commissaires.

4.2 Mot de la directrice générale

La directrice générale, madame Monique Hébert, livre un message aux commissaires suite à sa récente nomination au poste de directrice générale.

4.3 Rapport de la présidente

La présidente, madame Suzanne Chartrand, informe les commissaires des faits saillants ayant caractérisé, notamment, le premier Conseil général de la FCSQ tenu les 16 et 17 janvier 2004, la rencontre du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie, sa rencontre avec le personnel de la Commission scolaire des Patriotes, ainsi que la conférence de presse tenue au Centre de formation professionnelle.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Formation du Comité d'évaluation de la directrice générale

La secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, présente le dossier susmentionné.

C-129-02-04 Monsieur Alain Langlois propose que ce comité soit constitué, outre la présidente du Conseil des commissaires, de cinq commissaires et d'un commissaire parent.

Votent pour : 23
Vote contre : 0
S'abstient : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

C-130-02-04 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de nommer les personnes suivantes pour siéger sur le Comité d'évaluation de la directrice générale : mesdames Suzanne Chartrand, Manon Handfield, Diane Miron, Line Tessier ainsi que messieurs Joël Boucher, Jean-François Rabouin et Alain Villemure.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Modification de la composition de comités

6.2.1 Comité de travail de l'organisation scolaire

C-131-02-04 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'amender la résolution numéro C-101-12-03 en ajoutant à la liste des membres du Comité de travail de l'organisation scolaire madame la commissaire dont le nom suit :

- Madame Diane Miron, représentante du Comité de parents – secondaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.2 Comité de travail du transport scolaire

C-132-02-04 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'amender la résolution numéro C-102-12-03 en ajoutant à la liste des membres du Comité de travail du transport scolaire mesdames et messieurs les commissaires dont le nom suit :

- Madame Luce Deschênes Damian, représentant le secteur de Carignan/Chambly ;
- Monsieur Normand Dufour, représentant les secteurs de Mont-Saint-Hilaire (partie), St-Charles-sur-Richelieu et St-Denis-sur-Richelieu ;
- Madame Josée Lacoste, représentant les secteurs de Otterburn Park et St-Jean-Baptiste ;
- Madame Hélène Leblanc, représentante du Comité de parents – primaire ;
- Madame Hélène Roberge, représentant le secteur de Boucherville.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.3 Comité rayonnement et communications

C-133-02-04 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'amender la résolution numéro C-104-12-03, en ajoutant monsieur Yves Tremblay, commissaire, à la liste des membres du Comité rayonnement et communications.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP 2004-2005 à 2006-2007, de la Liste des écoles et des centres 2004-2005 et amendement à l'acte d'établissement d'écoles ou de centres

Le directeur du service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente et commente le dossier susmentionné.

Considérant les exigences de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant la consultation qui a été menée auprès des instances appropriées ;

Considérant le résultat de ladite consultation ;

C-134-02-04 Il est proposé par monsieur Alain Villemure :

- d'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2004-2005 à 2006-2007 ainsi que la Liste des écoles et des centres – Année scolaire 2004-2005 ;
- et d'amender les actes d'établissement des écoles ou des centres de la Commission scolaire des Patriotes,

et ce, conformément aux documents déposés à l'annexe ACC-019-02-04.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 École Mère-Marie-Rose - parc-école / autorisation d'emprunt

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant le coût estimé du projet, soit 80 000 \$;

Considérant la participation financière de 40 000 \$ de la ville de Contrecoeur;

Considérant l'engagement du Conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose relativement au financement des travaux auprès de la Caisse populaire de Contrecoeur;

Considérant qu'à cette fin, la Commission scolaire des Patriotes contractera un prêt sans intérêt, à même sa marge de crédit de fonctionnement, ne dépassant pas 40 000 \$ remboursable sur 5 ans auprès de la Caisse populaire de Contrecoeur ;

Considérant que ce projet répond aux besoins de chaque partie;

C-135-02-04 Il est proposé par madame Manon Handfield, commissaire, d'accepter le protocole d'entente de financement du parc-école Mère-Marie-Rose intervenu entre la Commission scolaire des Patriotes et la ville de Contrecoeur, sous réserve des participations financières précisées dans les considérants, et d'autoriser la présidente et la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes à signer tous les documents inhérents.

Votent en faveur : 22

Vote contre : 0

S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.5 Modification de bail – Corporation Rudolf-Steiner (école de la Roselière) / adoption

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant que l'addenda n°1 au bail avec la Corporation Rudolf-Steiner prévoit que nous devons convenir des modalités de paiement du solde de 65 000 \$ au 30 septembre 2003 pour le loyer de l'Édifice Très-Saint-Cœur-de-Marie (aujourd'hui école de la Roselière);

C-136-02-04 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'accepter l'addenda n°2 au bail de location de l'Édifice Très-Saint-Cœur-de-Marie (aujourd'hui école de la Roselière) et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents requis pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

Votent en faveur : 19

Vote contre : 1

S'abstiennent de voter : 4

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Monsieur Alain Langlois enregistre sa dissidence.

6.6 Carte de crédit corporative

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant les besoins de la présidente et de la directrice générale dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions;

C-137-02-04 Monsieur Yvan Noël propose que les dispositions soient prises afin qu'elles puissent, respectivement, disposer d'une carte de crédit corporative d'une limite de 5 000 \$ chacune, de la Banque Nationale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Rémunération des commissaires / modification

La présidente informe les commissaires de la nomination de monsieur Yvan Noël à titre de vice-président du Comité exécutif.

Considérant la résolution numéro C-110-12-03 relative à la rémunération des commissaires;

Considérant la rémunération déterminée pour le vice-président du Conseil des Commissaires, soit 6 999,75 \$;

Considérant la nomination de monsieur Yvan Noël à titre de vice-président du Comité exécutif;

C-138-02-04 Il est proposé par monsieur Yves Tremblay que la rémunération prévue pour le vice-président du Conseil des commissaires soit redistribuée de la façon suivante :

- Vice-président du Conseil des commissaires, 70% de la rémunération, soit 4 899,83 \$
- Vice-président du Comité exécutif, 30% de la rémunération, soit 2 099,92 \$

et ce, à compter de la date de la nomination du vice-président du Comité exécutif, soit le 27 janvier 2004.

Votent en faveur : 23

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.
Monsieur Alain Langlois enregistre sa dissidence.

7. INFORMATION :

7.1 États financiers / rapport du vérificateur externe

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente et commente le document relatif au dossier susmentionné.

7.2 Comité de travail de l'organisation scolaire / rapport

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, dépose et commente le rapport relatif au dossier susmentionné.

7.3 Comité de travail du transport scolaire / rapport

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente et commente le document relatif au dossier susmentionné.

7.4 Demandes de révision d'une décision / rapports

Ce point est reporté à une prochaine séance du Conseil des commissaires.

7.5 Centre Montérégien de réadaptation / entente de partenariat

Madame Johanne de Villers signifie son appréciation eu égard à cette entente de partenariat et son intérêt pour la conclusion éventuelle d'une entente de partenariat similaire pour la déficience intellectuelle.

8. AFFAIRES DIVERSES

Huis clos

C-139-02-04 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée se poursuive à huis clos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-140-02-04 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux que l'assemblée redevienne publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

C-141-02-04 Dans le cadre de la semaine des enseignantes et enseignants ayant pour thème «On se fait un devoir de vous dire merci!», monsieur Claude Henri propose qu'un témoignage de reconnaissance soit adressé au personnel enseignant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-142-02-04 À 21 h 45, il est proposé par monsieur Claude Henri de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire générale

SS/nr